

Le droit à la santé, un droit fondamental

COLLOQUE

Lundi 6 décembre 2021 de 13.00 à 16.30

Namur

Regards des aîné.e.s sur la marchandisation de la santé

La pandémie de Covid-19 n'a fait que le confirmer : le droit à la santé est un **droit fondamental** devant permettre à toutes et tous **l'accès à des soins de santé abordables et de qualité**.

Les pensionné.e.s et prépensionné.e.s de plusieurs mouvements ont mené une vaste réflexion sur l'évolution des politiques en matière de santé. Ils et elles font le constat que cette évolution mène vers toujours **plus de marchandisation** au détriment de l'ensemble de la population, plus particulièrement des **personnes âgées et des plus faibles**.

Lors de ce colloque, nous vous invitons à prendre connaissance du travail de fond mené par les pensionnés et prépensionnés du CEPAG et de la FGTB wallonne, avec le soutien de différents partenaires, et de prendre connaissance de leurs **revendications**. L'occasion également de connaître le point de vue des différents intervenants et intervenantes, dont la **ministre wallonne de la Santé**, sur le sujet et d'en débattre.

Adresse : Maison André Genot
Rue de l'Armée Grouchy 41 – 5000 Namur
Infos & inscriptions : 081/26 51 56 – cepag@cepag.be

CORONAVIRUS

En raison des mesures sanitaires actuelles, l'inscription est **INDISPENSABLE**.

Le **COVID SAFE TICKET** est **obligatoire** au-delà de 50 participant.e.s.

Si vous avez besoin d'un test rapide, merci d'envoyer un mail à :

communication@cepag.be

PROGRAMME

13.00 Accueil

13.15 **Introduction & Présentation de la brochure des Pensionnés et Préensionnés**

Michel Rosenfeldt, Animateur & formateur CEPAG

14.00 **Le point de vue de Christie MORREALE**, Ministre wallonne de la Santé et de l'Action sociale

15.00 Pause

15.15 **Echanges avec :**

Jean-Marc LAASMAN, Conseiller stratégique matières fédérales - Solidaris

Fanny DUBOIS, Secrétaire générale - Fédération francophone des Maisons médicales

16.15 **Conclusions & perspectives**

Luc JANSEN, Président de la Commission wallonne des Pensionnés et Préensionnés

16.30 Fin des travaux